

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Mai 2009-Juin 2010



UNE ASSEMBLÉE **CONSULT'ACTIVE** POUR CONSTRUIRE **L'AGGLOMÉRATION DURABLE** DE DEMAIN

SOMMAIRE

Éditorial

Le Conseil de Développement Durable de Metz Métropole 4

Les temps forts de cette première année d'existence 10

Le point sur les travaux des ateliers d'études 14

Les perspectives d'avenir 22

ÉDITORIAL



Les élus de Metz Métropole ont souhaité s'entourer de 80 représentants de la société civile issus d'horizons divers qui composent aujourd'hui le Conseil de Développement Durable.

Obligation légale, le Conseil de Développement s'est imposé comme une opportunité pour Metz Métropole, un « levier pour la réflexion locale » au bénéfice de la décision publique, et de tout le territoire.

Par l'implication de ses membres bénévoles, le Conseil de Développement Durable de Metz Métropole représente un espace d'échanges, un laboratoire d'idées et de réflexions, qui doit s'installer dans le paysage institutionnel local et dans le temps, pour alimenter les élus dans l'élaboration et la prise de décisions. L'exercice est ambitieux mais teinté de pragmatisme. Un partenariat nouveau et inédit est en construction qui nous amènera à définir le cadre de vie de l'agglomération messine pour les vingt prochaines années. Cette agglomération de demain, nous la souhaitons durable, dans toutes les acceptations du terme. Elle reste à imaginer, à concevoir et à réaliser.

C'est ainsi que les élus de Metz Métropole attendent du Conseil de Développement une mise en perspective de nouveaux enjeux, à l'image des travaux sur l'agriculture périurbaine ou la Métropole Lorraine de demain.

Avec le Codev, Metz Métropole s'est doté d'une ouverture supplémentaire sur les tendances et les aspirations sociétales qui lui permettra de façonner et d'ajuster son Projet d'agglomération durable.

Ce modèle de participation citoyenne support de la décision publique est proche de faire référence dans le paysage national, en filiation avec le concept d'écologie urbaine né dans les années 70 d'un illustre messin.

Jean-Luc BOHL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL BOHL', written in a cursive style.

Président de Metz Métropole

ÉDITORIAL



Il y a un an, dès la mise en place de notre Conseil de Développement Durable de Metz Métropole, nous avons tous bien mesuré les enjeux de crédibilité et d'efficacité pour notre nouvelle instance de concertation voulue par les élus de notre agglomération.

Dans un contexte de difficultés accrues, de crise internationale et d'accélération des changements à tous les niveaux, nous avons fondé toutes nos actions sur deux considérations majeures :

- **replacer l'Homme au cœur de nos priorités et lui permettre d'être le plus possible acteur de la construction de son territoire,**
- **s'inscrire dans une démarche prospective, en privilégiant la transversalité des approches, pour le développement durable de notre agglomération.**

Au cours de nos travaux, j'ai pu vérifier l'attachement des membres du CODEV à ces valeurs.

Cette volonté nous a permis de commencer à produire des dossiers et des avis fondés sur un processus délibératif s'appuyant sur des regards croisés, enrichi par la confrontation de compétences avérées et de débats approfondis.

Nous avons apporté notre contribution à des projets présentés dans ce rapport d'activité par notre capacité à faire entendre des points de vue diversifiés et novateurs, en s'appuyant sur le concept d'une «indépendance concertante», mais respectueuse du rôle des élus.

Pour progresser encore plus rapidement et nous enrichir de l'expérience et des bonnes pratiques d'autres Conseils de Développement, nous avons adhéré dès décembre 2009 à la Coordination Nationale des Conseils de Développement. Dans le même esprit, en coopération avec les Conseils de Développement du Val de Fensch et du Grand Nancy, nous avons accueilli à Metz, au mois de juin, le Bureau de la Coordination Nationale qui nous a apporté son appui pour la création d'une Coordination Régionale des Conseils de Développement en Lorraine. Cette volonté d'ouverture et de collaboration avec les territoires voisins, périurbains, ruraux et transfrontaliers est également clairement affichée dans les axes de travail du CODEV.

Ce rapport d'activité est aussi pour moi l'occasion de remercier chaleureusement les membres actifs de notre Conseil de Développement Durable de Metz Métropole. Beaucoup ont accepté bénévolement de prendre sur leur temps pour mobiliser leurs compétences, mais aussi leur énergie et leur enthousiasme pour enrichir les débats et apporter leur contribution à nos travaux. Je tiens également à remercier tout particulièrement les membres du Bureau du Codev et l'équipe du Pôle Planification Territoriale pour leur disponibilité, leur savoir faire et leur implication

ÉDITORIAL

pour la conduite à bonne fin de tous nos travaux ainsi que les services de Metz Métropole mis à notre disposition par le Président Jean-Luc Bohl. Je souhaite aussi mettre en exergue l'appui important des équipes de l'Aguram et de son Président Henri Hasser qui, par leur professionnalisme, nous permettent de travailler à un rythme soutenu.

Je sais pouvoir compter sur l'énergie de tous les membres du Conseil de Développement Durable de Metz Métropole à faire entendre « la petite musique de la société civile » et sa tonalité spécifique afin de poursuivre les chantiers en cours et ceux à ouvrir, pour contribuer, avec les habitants et les élus, à la construction du projet d'agglomération durable de Metz Métropole.

Jean-Baptiste BOSCHIAN



*Président du Conseil
de Développement Durable de Metz Métropole*

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE

Quel est le rôle du Conseil de Développement Durable ?

Installé le 12 mai 2009, le nouveau Conseil de Développement Durable de Metz Métropole remplit une **fonction consultative** auprès des élus de Metz Métropole.

Le Président de Metz Métropole peut le saisir sur des sujets aussi divers que :

- l'élaboration du Projet d'agglomération durable,
- toutes questions relatives à l'avenir et au développement durable du territoire,
- toutes réflexions s'inscrivant dans le cadre des politiques communautaires proposées par le Conseil de Développement lui-même.

La Communauté d'agglomération met à disposition du Conseil de Développement Durable du personnel (Pôle planification territoriale et cohésion sociale de Metz Métropole, Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle,...) et des moyens techniques et logistiques.

Qui sont les membres du Conseil de Développement Durable ?

Véritable instance de concertation et de participation, le Conseil de Développement Durable est composé de **80 membres bénévoles**, représentants de la **société civile** répartis en 5 collèges.

Les membres des collèges ont été retenus selon différents modes de désignation ou de sélection :

- pour les collèges « monde économique », « monde associatif », « monde socio-éducatif » et « personnalités qualifiées », une première liste a été élaborée par les élus de Metz Métropole et complétée par des candidatures spontanées,
- pour le collège « représentation des habitants », un appel à candidature a été lancé par voie de presse.

Chacun de ces cinq collèges compte environ 16 participants et désigne un de ses membres au poste de Vice-Président pour le représenter au **Bureau du Conseil de Développement Durable**.

Collège du monde économique

Il est composé de représentants d'organismes économiques, d'entreprises, de l'Université et de grandes écoles, et de personnes ayant une activité professionnelle ou économique sur l'agglomération de Metz Métropole.

Vice-Président : **Dominique KLEIN**, Secrétaire Général de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE

Collège des habitants

Ses membres sont des habitants de Metz Métropole qui souhaitent apporter leur contribution aux réflexions menées sur le territoire de l'agglomération.

Vice-Présidente : **Marie-Claude MALHOMME**, Habitante de Scy-Chazelles

Collège du monde socio-éducatif

Il comprend des représentants désignés par des organismes de formation initiale ou continue, des organismes ou associations traitant de questions sociales ou sanitaires, des associations pour des publics ciblés ou prioritaires, des acteurs du logement social, etc.

Vice-Président : **Salvatore LA ROCCA**, Président du COJEP (Carrefour des Organisations de Jeunesse et d'Éducation Populaire)

Collège du monde associatif

Y siègent les représentants désignés par le secteur culturel, sportif, festif et de détente ainsi que les associations interculturelles, intergénérationnelles ou de promotion d'un nouveau mode de vie.

Vice-Président : **Yvon SCHLERET**, Président de l'association « la Battucada »

Collège des personnalités qualifiées

Il regroupe des personnes reconnues pour leurs expérience, savoir-faire, connaissances historiques, etc. résidant ou ayant une activité reconnue au sein de Metz Métropole.

Vice-Président : **Pierre TIERCELIN**, ancien Chargé de mission Développement Durable au sein du Ministère de l'Environnement.

Qui préside le Conseil de Développement Durable ?

Sur proposition du Président de Metz Métropole, **Jean-Baptiste BOSCHIAN** a été élu Président du Conseil de Développement Durable de Metz Métropole lors de la séance d'installation du 12 mai 2009.

Il est issu du collège des personnalités qualifiées de par son expertise dans le domaine emploi-formation et celui des démarches d'assurance qualité.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE

Qui sont les membres du Bureau du Conseil de Développement Durable ?

Le Bureau du Conseil de Développement Durable est composé du **Président**, Jean-Baptiste BOSCHIAN, des **5 Vice-Présidents** et de **Christophe MARTIN**, Maire de Mèy et élu de Metz Métropole.

Le Bureau organise les travaux du Conseil de Développement Durable.

Comment le Conseil de Développement Durable s'organise-t-il ?

Le Conseil de Développement Durable s'organise autour de deux grands types de groupes de travail :

- les commissions consultatives,
- les ateliers d'études.

Consultées sur les documents stratégiques produits par Metz Métropole, **les commissions consultatives** doivent permettre de vérifier la pertinence des analyses et des choix de développement de la Communauté d'agglomération, d'avoir une vision extérieure et partagée sur les projets.

Composés de trois représentants de chaque collège et pilotés par les membres du Bureau, les **ateliers d'études** traitent des sujets dont ont souhaité s'auto saisir les membres du Conseil de Développement Durable. Ils ont pour but d'être forces de propositions auprès des élus de Metz Métropole.

Les cinq ateliers d'études mis en place en 2009 ont tous pour tronc commun une même interrogation fondatrice : « **quelle agglomération durable pour demain ?** ».

Chaque atelier d'études fonctionne indépendamment, les Assemblées Générales étant le lieu de la mise en commun, de débat et de validation des travaux.

Enrichis des interventions et expertises des partenaires et acteurs du territoire, mais aussi des expériences d'autres agglomérations, les travaux des ateliers d'études doivent faire l'objet de premières publications au cours de l'année 2010.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE

PRESIDENT

Jean-Baptiste BOSCHIAN

Ancien Directeur Régional de l'Assedic d'Alsace

Ancien Directeur de l'Assedic de Moselle

Ancien Directeur Régional Adjoint de l'ANPE de Lorraine

Issu du collège des personnalités qualifiées



VICE-PRESIDENT ISSU DU COLLEGE « MONDE ECONOMIQUE »

Dominique KLEIN

Secrétaire Général de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle

Membre du Conseil Économique et Social Local de la Ville de Metz

Président du Centre Lorrain de Gestion



Le monde économique est représenté par :

- . la Chambre de commerce et d'industrie de la Moselle
- . le Centre des Jeunes Dirigeants de Moselle
- . l'Office du Tourisme de Metz
- . l'Université Paul Verlaine
- . METZ Expo - Evènements
- . le Conseil National des Professions de l'Automobile
- . la Chambre de Métiers et de l'artisanat de la Moselle
- . la Direction départementale de l'Agriculture
- . la CFDT
- . la Fédération du BTP
- . le MEDEF
- . l'Union Professionnelle de l'Industrie Hôtelière de la Moselle
- . la CFTC
- . la CGT
- . Metz Métropole Développement
- . la Fédération des Commerçants de Metz

VICE-PRESIDENTE ISSUE DU COLLEGE « HABITANTS »

Marie-Claude MALHOMME

Habitante de Scy-Chazelles

Consultante expert en évaluation des politiques publiques, prospective et concertation.

Présidente de l'association « Ici, les Lorrains » qui a organisé les premières assises

Lorraines du Développement Durable

Ancien membre de l'Institut Européen d'Ecologie



Le collège des habitants est représenté par :

- . Marie Thérèse ADNET de SAINT-JULIEN-LES-METZ
- . Gérard CALVE de MONTIGNY-LES-METZ
- . Bernard CHOLLOT de SCY-CHAZELLES

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE

- . Robert DIEUDONNÉ de VANY
- . Alain FABISCH de PLAPPEVILLE
- . Agnès HUSSER de METZ
- . André KROMPHOLTZ de MARLY
- . Marie-Claude MALHOMME de SCY-CHAZELLES
- . Christophe MARTIN de MEY
- . Pierre MAURER de WOIPPY
- . David MONNIER de COIN-LES-CUVRY
- . Christian MUSY de MARLY
- . Bernard ROUY de VANY
- . Gisèle VERT de METZ
- . René WETZEL de METZ
- . Antonella ZANNOL de METZ

VICE-PRESIDENT ISSU DU COLLEGE « MONDE SOCIO-EDUCATIF »

Salvatore LA ROCCA

Président du Cojep

Le monde socio-éducatif est représenté par :

- . AIEM
- . AMAPA
- . ARELOR
- . Association Carrefour
- . Association de Prévention Spécialisée de Metz Borny
- . Association des Paralysés de France
- . Association Dounia
- . CAF de Moselle
- . CMSEA
- . COGEHAM
- . COJEP (Carrefour des Organisations de Jeunesses et d'Education Populaire)
- . Crous de Nancy Metz
- . Foyer Culturel de Moulins les Metz
- . Mission Locale de Metz
- . UDAF de la Moselle



VICE-PRESIDENT ISSU DU COLLEGE « MONDE ASSOCIATIF »

Yvon SCHLERET

Président de l'association musicale La Battucada

Directeur de l'Observatoire Régional de la Santé et des Affaires Sociales en Lorraine

Président de l'association IRTS de Lorraine (Institut Régional du Travail Social)



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE

Membre de l'association Carrefour

Le monde associatif est représenté par :

- . AAPPAN du Mont St Quentin
- . AGIRR
- . Association du Souvenir Français
- . Association Musicale La Battucada
- . Atmo Lorraine Nord
- . CLCV
- . Club Ste Ségolène
- . CLUB VOSGIEN
- . La Seille METZ
- . Comité Départemental de Randonnée Pédestre
- . CRAN de Moselle
- . FC Metz
- . Fédération des Œuvres Laïques
- . Maison des Alternatives Ecologiques et Citoyennes
- . Metz à Vélo
- . MJC de Metz Borny
- . Nancy Metz à la Marche
- . UFC Que Choisir

VICE-PRESIDENT ISSU DU COLLEGE «PERSONNALITES QUALIFIEES»

Pierre TIERCELIN

Ancien chargé de mission au Ministère de l'Environnement – Développement Durable

Chargé de développer l'agenda 21 dans les collectivités locales



Le collège des personnalités qualifiées est représenté par :

- . Véronique ANATOLE TOUZET, Directrice Générale du CHR Metz-Thionville
- . Jean-Baptiste BOSCHIAN, ancien Directeur Régional ASSEDIC
- . Pierre BRASME, Professeur d'Histoire Géographie retraité
- . Armelle COUDEL, Architecte d'Intérieur DESAG
- . Sophie GRANDIDIER, Notaire
- . Hervé HAXAIRE, Bâtonnier de l'Ordre
- . Yves MAIRE, Restaurateur
- . Hervé MELCHIOR, Directeur SODEVAM
- . Alain MISSOFFE, Chef d'entreprise
- . Norbert MOLOZAY, Châteaux de Vaux
- . Hervé OBED, Président Directeur Général
- . Jean-Marie REITZ, Inspecteur de l'Education Nationale à la Retraite
- . Thierry SCHIDLER, Chef d'entreprise, Autocar SCHIDLER
- . Jean-Claude TOSI, Directeur de Société
- . Frédéric TRAUTMANN, Directeur Adjoint, IRTS de Lorraine

LES TEMPS FORTS DE CETTE PREMIÈRE ANNÉE D'EXISTENCE

12 MAI 2009

Installation du Conseil de Développement Durable de Metz Métropole

Le Conseil de Développement Durable de Metz Métropole a été installé le 12 mai 2009 par Jean-Luc Bohl, Président de Metz Métropole, pour une période de 6 ans.

A cette occasion, le Président de Metz Métropole a rappelé, qu'au-delà du contexte légal en vigueur relatif à la mise en place des conseils de développement (loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 juin 1999), les élus mesuraient bien l'avantage et la pertinence d'être accompagnés dans la définition de l'avenir du territoire.

Cette assemblée a été pensée comme un lieu d'échanges, riche de sa diversité, un laboratoire d'idées et de réflexions destiné à alimenter directement l'élaboration du nouveau projet d'agglomération et s'inscrivant dans les valeurs du développement durable.

L'élection du Président et des membres du Bureau du Conseil de Développement Durable a été organisée lors de cette séance.

23 JUIN - 2 JUILLET 2009

Réunion des collègues

Chaque collègue s'est réuni afin de mieux se connaître et réfléchir à des sujets dont le Conseil de développement durable pourrait s'autosaisir. Ces réunions ont permis de souligner plusieurs points :

- La nécessité de se forger une culture commune autour des notions de « projet de territoire », « développement durable », « prospective », etc.
- Une volonté forte des collègues de travailler sous le prisme du développement durable

Les 5 thèmes qui sont le plus souvent évoqués sont :

- l'éco-construction,
- l'éco-mobilité,
- la préservation de l'environnement,
- le développement économique,
- l'ouverture aux territoires voisins.

Ces thèmes ont été confortés par les réponses fournies sur le questionnaire que chaque membre était invité à compléter.

6 OCTOBRE 2009

Assemblée Générale relative à la mise en place des commissions consultatives et de cinq ateliers d'études

Lors de cette Assemblée Générale, le Conseil de Développement Durable a décidé de s'organiser autour de deux types de groupes de travail : les commissions consultatives et les ateliers d'études.

LES TEMPS FORTS DE CETTE PREMIÈRE ANNÉE D'EXISTENCE

À travers ses ateliers d'études, et pour cette première année de fonctionnement, le Conseil de Développement Durable de Metz Métropole a souhaité apporter une réponse à la question : « quelle agglomération durable pour demain ? ».

Cette interrogation a été déclinée en plusieurs thèmes qui constituent autant d'ateliers d'études :

1 - AGRICULTURE PÉRIURBAINE

Faut-il développer les filières courtes sur le territoire ? de quelles façons ?
Quelles sont les potentialités des filières vertes en termes d'emplois ?

2 - VILLE DURABLE

Jusqu'où peut-on aller pour concilier impératifs du développement durable et besoins des habitants ?

3 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET MONDE INDUSTRIEL

Comment favoriser le rapprochement entre enseignement supérieur, recherche fondamentale et appliquée et le monde industriel dans une logique d'innovation, d'attractivité et de développement durable ?

4 - TOURISME

Quelle offre touristique complémentaire développer autour du Centre Pompidou-Metz ?

5 - SYNERGIES TERRITORIALES

Quelles articulations et synergies territoriales développer pour la Lorraine ?

21 DECEMBRE 2009

Adhésion à la Coordination Nationale des Conseils de développement

Lors du Bureau du 21 décembre 2009, le Conseil de développement durable de Metz Métropole a choisi d'adhérer à la Coordination nationale des Conseils de développement.

17 MARS 2010

Assemblée Générale Exceptionnelle sur le thème « Du territoire au projet de territoire »

Lors des premières réunions par collège du Conseil de Développement Durable de Metz Métropole, les membres ont souhaité disposer de temps d'information et de formation autour de notions nouvelles pour certains d'entre eux et nécessaires au bon exercice de leur fonction au sein de l'assemblée consultative. Le Bureau, ayant entendu cette demande, a souhaité encourager cette recherche d'une acculturation commune en organisant des temps de réflexion permettant à chacun de partager un langage commun.

LES TEMPS FORTS DE CETTE PREMIÈRE ANNÉE D'EXISTENCE

C'est dans ce cadre que s'est tenue le 17 mars 2010 la première Assemblée Générale Exceptionnelle sur le thème « Du territoire au projet de territoire ».

Pour répondre à cette question, une table ronde réunissant les Professeurs Pierre GINET et François HULBERT de l'Université Paul Verlaine de Metz ainsi que Cécile de BLIC, Directrice du Carrefour des Pays Lorrains, a permis de revenir sur la notion de « Territoire », d'appréhender les différents niveaux de collectivités et leurs compétences pour mieux comprendre les enjeux du Projet de territoire dans une logique de développement durable.

29 MARS 2010

Intervention de Jean-Baptiste BOSCHIAN, Président du Conseil de Développement Durable en ouverture de la séance du Conseil de Communauté de Metz Métropole

Cette première intervention a permis de présenter aux élus, siégeant au Conseil de communauté, le fonctionnement du Codev et l'état d'avancée des travaux.

3 JUIN 2010

Assemblée Générale du Conseil de Développement Durable de Metz Métropole

En présence du Président de Metz Métropole, cette Assemblée Générale, qui s'est tenue un an après l'installation du Conseil de Développement Durable, a permis de faire un point et de débattre sur son fonctionnement.

A cette occasion, chaque participant s'est vu remettre

- une synthèse de l'état d'avancement des travaux des ateliers,
- deux projets de rapports portant sur les enjeux de l'agriculture périurbaine et de l'enseignement supérieur et la recherche.

LES TEMPS FORTS DE CETTE PREMIÈRE ANNÉE D'EXISTENCE

1 séance d'installation 12 mai 2009

2 assemblées générales 06 octobre 2009 / 03 juin 2010

1 assemblée générale exceptionnelle 17 mars 2010

19 rencontres des ateliers d'études

atelier 1 14 janvier 2010 / 03 mars 2010 / 26 avril 2010 / 25 mai 2010

atelier 2 17 novembre 2009 / 21 janvier 2010 / 06 avril 2010

atelier 3 25 novembre 2009 / 09 février 2010 / 26 mai 2010

atelier 4 23 novembre 2009 / 04 janvier 2010 / 03 février 2010 / 09 mars 2010 / 29 avril 2010

atelier 5 02 décembre 2009 / 26 janvier 2010 / 23 mars 2010 / 11 mai 2010

12 réunions du bureau

16 juillet 2009 / 24 août 2009 / 10 septembre 2009 / 18 septembre 2009 / 21 octobre 2009 /

25 novembre 2009 / 21 décembre 2009 / 21 janvier 2010 / 3 mars 2010 / 6 avril 2010 /

28 avril 2010 / 25 mai 2010

2 contributions

agriculture périurbaine

enseignement supérieur et recherche

LE POINT SUR LES TRAVAUX DES ATELIERS D'ÉTUDES

Quelle agglomération durable pour demain ?

Pour cette première année de fonctionnement, le Conseil de Développement Durable de Metz Métropole a souhaité apporter une réponse à la question : « quelle agglomération durable pour demain ? ».

Cette interrogation a été déclinée en plusieurs thèmes qui constituent autant d'ateliers d'études : « Développement économique », « Enseignement supérieur et recherche », « Qualité de vie », « Tourisme » et « Métropole ».

D'un point de vue méthodologique, le Conseil de Développement Durable a fait le choix de réfléchir à court et long terme et de soumettre systématiquement ses travaux à l'évaluation.

Pour le Conseil de Développement Durable, **une agglomération durable place l'Homme au cœur de ses priorités et en fait un acteur de la construction de son territoire.**

C'est pourquoi l'atelier « Qualité de vie » travaille aujourd'hui plus particulièrement sur la **participation citoyenne**.

Etre durable, c'est aussi développer l'attractivité. Metz Métropole dispose de véritables atouts, que ce soit dans le champ du développement durable, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou par son patrimoine naturel et architectural.

Une étude des stratégies de plusieurs agglomérations (Lille, Bordeaux, Nantes, Saint-Nazaire, etc.) a convaincu l'atelier « Tourisme » de l'importance de tout d'abord changer l'image que les habitants ont de leur propre lieu de vie.

La question de l'identité est aussi au cœur des réflexions de l'atelier « Métropole » qui cherche à savoir quelles sont les meilleures **synergies** à trouver pour construire la métropole Lorraine de demain et quelles sont les qualités futures de la Métropole durable de demain.

Si comme le suggère l'atelier « Enseignement supérieur et recherche », le développement durable peut être un **axe de différenciation** de la stratégie d'agglomération, l'atelier « Développement économique » essaie d'identifier quelles seront, sur le territoire, les retombées en termes d'emplois du pari de la **croissance verte**. Parmi les filières analysées, **l'agriculture** occupe une place centrale dans les réflexions car il s'agit d'un enjeu économique, social, foncier et environnemental.

Agriculture périurbaine et Enseignement supérieur et recherche : deux clefs d'entrée de la ville durable

Les travaux des ateliers « Développement économique » et « Enseignement supérieur et recherche » ont permis d'alimenter deux futures contributions du Conseil de Développement Durable, dont un projet de rapports a été remis au Président de Metz Métropole lors de l'Assemblée Générale du 3 juin 2010.

LE POINT SUR LES TRAVAUX DES ATELIERS D'ÉTUDES

A travers sa contribution relative à l'agriculture périurbaine, le Conseil de Développement Durable a souhaité apporter **son soutien au plan d'actions élaboré par Metz Métropole Développement** pour favoriser le développement et la diversification de l'activité agricole. Il a également mis en avant **l'importance des enjeux** économique, social, paysager, environnemental et énergétique de cette activité et souhaité attirer l'attention des élus sur **le nécessaire équilibre à trouver entre développement de l'urbanisation et maintien des terres agricoles.**

En ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche, une option forte a été prise par le Conseil de Développement Durable pour orienter ses travaux. Il s'agit de proposer de s'appuyer sur le projet **Ecocité 128** pour en faire un **terrain d'application de la recherche** qui favoriserait le déploiement d'enseignements supérieurs spécialisés et pluridisciplinaires sur le **thème de la ville durable**. Quelques pistes d'actions ont été esquissées en ce sens : favoriser la mise en réseau des acteurs locaux et extra-agglomération, se démarquer des autres agglomérations en devenant un territoire d'expérimentation et avoir une politique communautaire cohérente avec la nouvelle image à conquérir.

ATELIER N°1 :

QUEL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PRIVILÉGIÉ POUR UNE AGGLOMÉRATION DURABLE ?

Atelier animé par Dominique KLEIN, Vice Président issu du Collège Monde économique

Problématique à l'origine de l'atelier

Cet atelier traite de deux sous-thèmes :

L'agriculture périurbaine : faut-il et comment développer les filières courtes sur le territoire?

48,4% de la superficie globale de Metz Métropole est utilisée par l'agriculture. Or, la pression foncière et l'évolution des systèmes d'exploitation agricole posent la question du maintien de ces activités, pourtant importantes en termes de développement durable.

Quelles sont les potentialités des « filières vertes » en termes d'emplois ?

Face au ralentissement de la croissance et à la concurrence exercée par d'autres pays dans le domaine de l'industrie en France, il est nécessaire de trouver de nouveaux débouchés. À ce titre, les pouvoirs publics entendent de plus en plus encourager les activités à haute teneur technologique en lien avec le monde de la recherche, mais également les secteurs économiques dans le champ du développement durable soutenant de nouveaux modes de production et de consommation plus respectueux de l'environnement et moins producteurs de gaz à effet de serre. Quelle sont les potentialités de développement de cette croissance verte sur le territoire de Metz Métropole ? Combien d'emplois ce secteur concerne-t-il aujourd'hui et pourrait-il créer demain?

Méthode choisie pour aborder ces sujets

1 atelier pour poser les règles de fonctionnement et planifier les travaux

LE POINT SUR LES TRAVAUX DES ATELIERS D'ÉTUDES

Agriculture périurbaine :

- 3 ateliers pour traiter de l'agriculture périurbaine avec la participation du Président de la Chambre d'Agriculture, de la DDT, de l'AGURAM et de Metz Métropole Développement.
- Constats/Situation
- Analyse du programme d'actions engagé par Metz Métropole Développement
- Avis et propositions complémentaires
- Prise de position et rédaction d'une prise de position sur l'agriculture périurbaine pour l'AG

Filières vertes :

- Identification des « filières vertes » prioritaires à étudier (état des lieux en cours d'étude par l'AGURAM)
- Sélection de 4 domaines prioritaires potentiels : valorisation des déchets, bâtiment-énergie, logiciels verts et domotique, eau

Principaux éléments de réflexion développés

Agriculture périurbaine

L'urbanisation galopante entraîne la destruction de surfaces agricoles, mettant en péril cette activité sur le territoire de l'agglomération. Pourtant l'agriculture périurbaine présente de nombreux atouts en termes de développement durable, car tout à la fois vecteur de développement économique, de lien social et de qualité environnementale.

Les membres de l'atelier souhaitent donc que Metz Métropole **replace l'espace rural et son exploitation dans le développement durable au cœur de la politique du territoire.**

Filières vertes

Il est difficile d'identifier le potentiel d'emplois des filières vertes dans leur ensemble. D'autant plus que ce qui peut être source de progrès dans le sens du développement durable peut également avoir des conséquences économiques sur le système productif existant. Dans un premier temps, l'atelier souhaite observer plus en détail les quatre domaines suivants pour tenir compte des forces identifiées sur le territoire et pour le démarquer : **valorisation des déchets - bâtiment-énergie - logiciels verts et domotique - eau.**

ATELIER N° 2 :

VILLE DURABLE, COMMENT CONCILIER LES IMPÉRATIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES ATTENTES DES CITOYENS ?

Atelier animé par Salvatore LA ROCCA, Vice Président issu du Collège socio-éducatif

Problématique à l'origine de l'atelier

Metz Métropole cherche à avoir **une approche globale et transversale** du développement durable. Elle va profiter de la définition de **son projet d'agglomération** pour en faire un véritable **agenda 21**.

Pour y parvenir elle s'appuie sur 5 facteurs déterminants :

LE POINT SUR LES TRAVAUX DES ATELIERS D'ÉTUDES

- la **participation** des acteurs du territoire en amont du projet et au cours de sa mise en œuvre,
- l'organisation du pilotage qui doit tenir compte de l'articulation des territoires,
- la **transversalité des approches** par le décloisonnement des cultures et méthodes de travail,
- **l'évaluation partagée**,
- une **démarche systémique** favorisant une stratégie d'amélioration continue.

Parmi ces éléments, la participation des habitants est un objectif majeur. Les élus de Metz Métropole souhaitent que le Conseil de Développement Durable lui donne des moyens d'associer d'avantage les habitants dans la construction de cette ville durable.

Méthode choisie pour aborder ce sujet

Le groupe de travail s'est questionné sur « notre » définition de la ville durable.

- expression des différents acteurs,
- analyse du projet Ecocité 128,
- qu'est ce qu'un Agenda 21,
- identification d'exemples de participation citoyenne,
- clarification et recherche de consensus sur la sémantique des termes utilisés,
- analyse critique des expériences plus anciennes et exemplaires dans d'autres territoires,
- recherche et analyse d'expériences locales réussies et en cohérence avec notre démarche,
- recherche bibliographique.

Principaux éléments de réflexion développés

Notre ville durable sera une unité urbaine respectant les principes du développement durable et de l'urbanisme écologique, qui cherchera à prendre en compte conjointement les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels pour et avec les habitants.

La ville durable que nous souhaitons vise à une meilleure qualité de vie pour tous et partout. Le social et l'accès aux services : logement, santé, transport, éducation, culture, loisirs, vie associative, auront une place fondamentale, dans la perspective de mixité et de lien social.

Nous porterons une attention particulière d'éthique et de solidarité pour favoriser l'accès au logement, aux loisirs et à la culture des personnes à revenus modestes, aux handicapés et aux personnes âgées.

Notre métropole durable remettra l'Homme et le respect des valeurs humaines au centre de ses préoccupations. Elle ne pourra se réaliser sans une volonté politique partagée, la gouvernance sera accompagnée d'une forte volonté d'innovation démocratique.

C'est pourquoi, avant tout, l'atelier a souhaité traiter de la question de la participation citoyenne. Il s'agit en effet, d'un vecteur essentiel pour faire de l'Homme un véritable acteur de la construction de son cadre de vie.

Souhaitant favoriser la participation des citoyens au plus tôt, cet atelier travaille actuellement à la réalisation **d'un guide pratique de la participation locale** qui pourrait s'intituler « **pour construire ensemble une ville durable à Metz Métropole** » et à l'adoption d'une **charte de la participation citoyenne** qui précisera les orientations et les engagements en matière de concertation et de valorisation de la participation citoyenne.

LE POINT SUR LES TRAVAUX DES ATELIERS D'ÉTUDES

ATELIER N°3 :

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, QUELLE PLACE DANS L'AGGLOMÉRATION DURABLE DE DEMAIN ?

Atelier animé par : Yvon SCHLERET, Vice Président issu du Collège associatif

Problématique à l'origine de l'atelier

Comment **favoriser le rapprochement entre enseignement supérieur, recherche fondamentale et appliquée, et le monde industriel dans une logique d'innovation** qui, par ses résultats, renforce l'attractivité de Metz Métropole dans le cadre de synergies stratégiques avec les établissements similaires de Lorraine, de la Grande Région et de l'Est de la France ?

Méthode choisie pour aborder ce sujet

- Présentation d'un état des lieux de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'agglomération.
- Une démarche ciblée sur un seul objectif d'envergure et non pas sur une approche de caractère généraliste qui aurait commencé par balayer tous les processus à l'œuvre dans le développement de ce rapprochement.

Principaux éléments de réflexion développés

Pour des raisons d'ordre démographique, le nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur a baissé d'environ 10 % en 10 ans sur l'agglomération messine pour se stabiliser à près de 20 300 en 2008-2009. L'offre de formation supérieure est diversifiée, tant du point de vue de ses disciplines que des statuts de ses établissements. La recherche, avec 24 laboratoires différents, couvre les domaines scientifiques et des sciences humaines. Quatre de ces unités de recherche sont identifiés comme pôles d'excellence CNRS, dans les domaines des matériaux, de l'énergie, des procédés, des produits et dans le domaine des sciences et génie de l'environnement.

Pour développer l'attractivité et la notoriété de l'agglomération messine auprès des étudiants Français, et de manière plus générale Européens, tout en s'appuyant localement sur le potentiel des Pôles d'excellence dans le domaine de la recherche et en contribuant à leur extension, le groupe de travail a préconisé de **miser sur un axe spécifique, mais non exclusif, de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche** qui constituerait en même temps une plus-value pour l'ensemble des disciplines enseignées et des laboratoires de recherche messins.

Le groupe de travail suggère que le **projet ÉcoCité 128**, comme emblème de l'ensemble des éco-quartiers de l'agglomération, serve d'adossement à un axe de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le domaine du **développement durable envisagé dans la diversité de ses composantes (éco-construction, aménagement urbain, transports, vie sociale, etc.)**.

En misant sur le thème de « la ville durable de demain », cette suggestion s'inscrit dans la continuité et l'actualisation du concept d'écologie urbaine développé à Metz grâce aux travaux de l'Institut Européen d'Écologie. En s'adossant à ÉcoCité 128, ce projet de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche présente l'avantage de **disposer d'un terrain d'application**.

LE POINT SUR LES TRAVAUX DES ATELIERS D'ÉTUDES

Si l'exécutif de Metz Métropole valide cette hypothèse, le groupe de travail, éventuellement élargi à d'autres partenaires, s'engagera dans une phase de propositions opérationnelles pour donner du contenu et des suggestions de méthodes de réalisation pour ce qui reste pour l'instant une ambition.

ATELIER N° 4 :

QUELLE OFFRE TOURISTIQUE COMPLÉMENTAIRE DÉVELOPPER AUTOUR DU CENTRE POMPIDOU METZ ?

Atelier animé par Pierre TIERCELIN, Vice Président issu du Collège des Personnalités Qualifiées

Problématique à l'origine de l'atelier

L'expérience montre qu'un territoire gagne en visibilité et en attractivité touristique lorsqu'il est **porteur d'une image forte forgée par son passé et s'appuyant sur ses équipements contemporains**. Le développement touristique de l'agglomération est une ambition largement partagée. Or le Centre Pompidou Metz ne saurait contribuer à lui seul à l'attractivité touristique de Metz Métropole.

Le Conseil de Développement Durable entend proposer à Metz Métropole le fil rouge qui permettra à l'agglomération de construire cette image et de mettre en valeur et de développer une offre touristique complémentaire au seul Centre Pompidou Metz.

L'assemblée consultative pourra élargir sa réflexion à l'offre en matière d'infrastructures touristiques (hôtellerie, restauration, communication) dont la qualité conditionne à l'évidence le développement de l'attractivité de notre agglomération.

Méthode choisie pour aborder ce sujet

L'atelier reçoit aussi souvent que possible un intervenant extérieur qui lui apporte un nouveau point de vue ou des informations que les membres n'ont pas. Un débat permet ensuite de mettre en lumière les enjeux propres au territoire de Metz Métropole.

Les thématiques traitées au cours de chaque atelier :

- 2 ateliers pour traiter du Centre Pompidou Metz (promotion, tourisme, signalétique)
- 1 atelier pour identifier les forces et faiblesses du territoire
- 1 atelier pour identifier les enjeux importants du tourisme
- 1 atelier de benchmarking des stratégies d'agglomération ayant changé leur image

Principaux éléments de réflexion développés

Les liens entre le Centre Pompidou Metz, l'agglomération et la région doivent être développés prioritairement.

On peut donner une image forte à Metz Métropole en valorisant son patrimoine naturel et architectural exceptionnel.

Le concept « **jardin des arts** » retenu pour l'opération METTIS est riche de potentiel.

LE POINT SUR LES TRAVAUX DES ATELIERS D'ÉTUDES

Les messins sont encore à convaincre

Pour cela il faut changer l'image que les habitants ont de leur propre agglomération.

La **mise en synergie des acteurs du tourisme** peut largement progresser.

Les membres de l'atelier réfléchissent à des perspectives de long terme et des pistes d'action pour le court terme.

ATELIER N° 5 :

QUELLE(S) MÉTROPOLE(S) DURABLE(S) POUR DEMAIN ?

Atelier animé par : Marie-Claude MALHOMME, Vice Présidente issue du Collège des habitants

Problématique à l'origine de l'atelier

Dans cette partie de la Lorraine, lorsque l'on évoque la Métropole, un doute s'installe...

De quoi parle-t-on au juste ? S'agit-il de l'agglomération de Metz Métropole ? D'un sillon lorrain allant de Thionville à Epinal en passant par Nancy ? S'agit-il du territoire de vie qui connaît une continuité urbaine allant vers le nord de Metz jusqu'à Thionville ? Cette Métropole s'arrête-t-elle à nos frontières ou bien les traverse-t-elle pour atteindre le Luxembourg ?

Loin de n'être qu'une question de terminologie, cette notion de Métropole nous invite à **penser notre territoire et ses frontières sous un nouvel angle : celui des projets des uns, des autres, des coopérations et des territoires vécus.**

Partant de cette base de réflexion, il est proposé d'imaginer des synergies ambitieuses, d'envisager de nouveaux partenariats pour demain cohérents avec les objectifs de compétitivité, d'attractivité et de développement durable de Metz Métropole.

Méthode choisie pour aborder ce sujet

- Réflexion **prospective progressive et itérative**
- Alternance d'interventions d'experts / de personnes ressources (en fonction des thèmes traités ou de la demande du groupe) et de réflexion / production de travail des membres de l'atelier, répartis en mini-groupes ou non
- Utilisation de techniques d'animation de groupes

Principaux éléments de réflexion développés

Le groupe a commencé à définir **les attributs et qualité d'une « métropole »** avant d'en établir les synergies possibles.

LE POINT SUR LES TRAVAUX DES ATELIERS D'ÉTUDES

Pour les membres de l'atelier, la métropole de 2030 est:

- un espace organisé et identitaire,
- plus humain qu'institutionnel,
- présentant une cohérence territoriale et fonctionnelle,
- donnant une **place centrale à l'Homme**.

L'atelier :

- constate un **fort décalage entre les visions / l'organisation institutionnelles de la métropole**, telles qu'elles se dessinent actuellement et l'aspiration «métropolitaine», **le vécu anticipé de la société civile**. D'où l'importance de la notion d'espace vécu pour une meilleure appropriation de la métropole par sa population,
- note la difficulté à réfléchir sur un espace qui n'existe pas aujourd'hui, mais souligne l'importance d'approfondir / travailler les notions d'identité et d'image de la métropole,
- remarque qu'il est le seul des conseils de développement durables locaux, pour l'instant, à réfléchir à cet enjeu. Il **devrait associer d'autres conseils de développement à sa réflexion**, d'une façon qui reste à définir.

Les aspects synergiques du territoire métropolitain lorrain n'ont été qu'ébauchés et sont au programme de la rentrée.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

La poursuite des travaux des ateliers

L'année 2009 et la première moitié de l'année 2010 auront été essentiellement consacrées aux travaux des **ateliers d'études**.

Deux contributions du Conseil de Développement Durable ont émané de ces travaux : l'une sur l'agriculture périurbaine et l'autre sur l'enseignement supérieur et la recherche.

La fin de l'année 2010 sera consacrée à la production d'un rapport sur les filières vertes piloté par l'atelier « développement économique » ainsi qu'à la réalisation d'un guide pratique de la participation locale et d'une charte de la participation citoyenne pilotée par l'atelier « qualité de vie ».

Les suites à donner aux travaux de l'atelier « Enseignement supérieur et recherche » dépendront de l'accueil qui sera réservé à sa proposition de travailler sur un axe spécifique en lien avec le projet Ecocité 128.

L'atelier « Tourisme » approfondira quant à lui ses réflexions pour proposer des actions s'inscrivant dans une démarche de court, moyen et long terme.

Enfin, l'atelier « Métropole » se consacrera à l'étude des aspects synergiques du territoire métropolitain. La réflexion va dès l'automne être partagée avec d'autres Conseils de développement lorrains, dans le cadre de la Coordination régionale des Conseils de développement qui se met en place.

La recherche d'un nouveau mode d'organisation

Après un an de fonctionnement, la mobilisation au sein des ateliers s'est un peu délitée. Le Bureau va donc engager une réflexion sur le fonctionnement, la composition et l'organisation du Conseil de Développement Durable de Metz Métropole.

L'organisation de la première commission consultative

La première **commission consultative** du Conseil de Développement Durable s'est tenue le 20 juillet 2010. Une présentation du diagnostic et des orientations du projet de révision du **Programme Local de l'Habitat** de Metz Métropole permet de recueillir, en séance, une première expression d'avis.

Ce document stratégique porte à la fois sur le parc public et privé, sur la gestion du parc existant et des constructions nouvelles et sur l'attention portée à des populations spécifiques.

Il couvre l'intégralité du territoire des communes membres et est établi pour une durée de six ans.

Le P.L.H. doit tout à la fois répondre aux besoins en logement, mais aussi favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain, et doit être doté d'un dispositif d'observation de l'habitat.

La Création d'une coordination régionale des Conseils de Développement

À l'occasion de la réunion décentralisée de la Coordination nationale des Conseils de développement des 14 et 15 juin, il est proposé à l'ensemble des Conseils de Développement lorrains de se réunir au sein d'une

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Coordination régionale des Conseils de développement lorrains.

Cette Coordination permettra à ses membres de réfléchir de concert sur des thématiques transversales, telles la Métropole lorraine ou la Démocratie participative.

Retrouvez l'actualité et les publications du Conseil de Développement Durable sur :
www.metzmetropole.fr/site/institution_fonction_conseil_dev-dur.php